

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité *Annule et remplace la délibération N°2024.38 (reçue en Préfecture le 18/07/2024) pour erreur matérielle*

N° 2024.38.B

Nombre de membres

En exercice 58
Présents 7
Votants 7
Contre -
Abstention -

Date d'affichage

- 8 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix juillet, le comité syndical du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan s'est réuni sur la convocation et la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Cette Assemblée n'a pas pu délibérer du fait que le quorum n'a pas été obtenu.

Aussi, le comité syndical s'est réuni lors d'une deuxième Assemblée Générale, l'an deux mille vingt-quatre et le quinze juillet, sur la convocation et sous la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Pour cette seconde réunion, il n'y a pas obligation de quorum.

Président M. Christian BERTHOLLIER

Membres présents à la Séance : Bernard COLLET-BEILLON, Jocelyn BAZUS, Michel GALLICE, Chantal PEGOUD, Yves ARGOUD, Christian BERTHOLLIER, Alain PERROT

Secrétaire de Séance : M. Michel GALLICE

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE N°1
BUDGET
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

M. le Président expose à l'assemblée qu'afin de pouvoir effectuer certaines opérations, il est nécessaire de prendre une Décision Modificative n° 1 au budget annexe assainissement non collectif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ART.	DEPENSES	ART.	RECETTES		
658	Charges diverses gestion courante	324,77	777	Quote part des subventions d'investissement	3040,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,23			
6811	Dotation aux amortissements	2715,00			
		-----			-----
	TOTAL	3040,00		TOTAL	3040,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

ART.	DEPENSES	ART.	RECETTES		
13916	Subvention autres groupements	3040,00	2805	Amortissements logiciels, licences	2726,00
2182	Matériel de transport	-2991,77			
2188	Autres	8222,00			
20	Dépenses imprévues	-5544,00	45821	Opérations pour compte de tiers	0,23
4581	Opérations pour compte de tiers	5633,00	4582	Opérations pour compte de tiers	5633,00
		-----			-----
	TOTAL	8359,23		TOTAL	8359,23

Le Conseil Syndical,
Approuve à l'unanimité cette Décision Modificative n° 1 du budget annexe assainissement non collectif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme onze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros vingt-trois cents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 7 août 2024

